



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

COMMUNIQUE DU SNUDI FO

E.P.E.P : le retour

Lors de sa première rencontre avec FORCE OUVRIERE, le ministre de l'Education nationale avait indiqué que la publication du décret relatif aux Etablissements Publics d'Enseignement Primaire (E.P.E.P) n'était pas d'actualité à la rentrée 2007.

Or, le 29 août, au cours de sa conférence de presse consacrée à la rentrée scolaire, M DARCOS a déclaré :

« Je crois aussi que l'école primaire a besoin d'une nouvelle organisation pour relever les nouveaux défis qui lui sont proposés. Je propose donc d'avancer, en partenariat avec les collectivités locales, dans la constitution d'Etablissements Publics d'Enseignement Primaire. »

Le lendemain dans un entretien accordé au journal Ouest France, il ajoutait :
« Ce serait beaucoup plus simple si nos écoles étaient rassemblées en réseaux de 30 à 40 classes, avec à leurs têtes de véritables chefs d'établissements. »

Pour le SNUDI FO de telles déclarations éclairent, pour le premier degré, la réflexion que le ministre « a proposé de conduire pour définir les nouveaux contours du métier d'enseignant » et qui « sera articulée avec les chantiers lancés par le ministre de la fonction publique pour rénover les principes de la gestion des ressources humaines dans la Fonction publique. ».

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la remise en cause du statut de fonctionnaires d'Etat des enseignants dans le cadre d'une offensive contre le statut général de la Fonction publique.

Par ailleurs, le projet relatif aux E.P.E.P s'inscrit dans la politique de « rigueur » (ou de « revalorisation » ??) prônée par le Président de la République.
En effet, le regroupement de 30 à 40 classes dans le cadre d'un E.P.E.P aura obligatoirement des conséquences en terme de fermeture de classes et d'écoles.

Le SNUDI FO rappelle que la publication du projet de décret relatif aux E.P.E.P a provoqué l'an dernier une levée de boucliers chez les personnels mais aussi chez les élus locaux qui sont attachés à l'existence de l'école communale républicaine.

Aussi, le SNUDI FO s'adresse solennellement au ministre pour lui demander de faire preuve de bon sens et de renoncer à son projet.

Montreuil le 4 septembre 2007